

PROJET DE «SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE»

plus simple et lisible ?

qui remplacerait un système par annuités trop complexe, et permettrait de savoir à tout moment quand et avec quel revenu partir en retraite ?

pour partir à 62 ans ?

sans pénaliser les fonctionnaires de l'Éducation Nationale dont les rémunérations et les carrières seraient adaptées ?

plus juste et

équitable ?

avec des règles de calcul harmonisées, « à carrières et salaires identiques, retraites identiques » ?
Égalité entre public et privé, entre hommes et femmes ?

toujours solidaire ?

où les cotisations versées par les actifs financeraient encore les pensions et les mécanismes de solidarité actuels ?

Public privé, NON aux idées reçues !

Les pensions des fonctionnaires représentent 72,1% du dernier salaire, contre 73,8% pour les salariés du privé (INSEE, mars 2017).

Contractuel.les un jour ...

Cotisations moindres, salaires faibles, périodes d'activités discontinues : les non-titulaires ont tout à perdre dans le système par points.

Objectif : baisser les pensions ... et surtout dans l'Éducation Nationale !

Un mode de calcul fondé sur l'ensemble de la carrière, et non plus sur les 6 derniers mois, provoquerait mécaniquement une baisse drastique de nos pensions, d'autant que les primes sont marginales dans nos salaires ... et que la décote inciterait toujours à **travailler jusqu'à 64 ans au moins !**

Des retraites au métier ... toutes et tous concerné.es !

Le Président refuse la revalorisation de nos salaires pour compenser la chute annoncée des pensions (Rodez, le 3/10).


Pire, il souhaite que notre temps de travail soit augmenté en annualisant le temps de service, en augmentant le nombre d'heures hebdomadaires et en réduisant nos congés. Se profile donc une réforme de nos statuts qui transformerait profondément nos métiers (bivalence comprise), et placerait les profs, les carrières des CPE, Psy-EN sous tutelle des chefs d'établissement, distributeurs de primes.

Insécurité permanente

Abandon du salaire de référence au profit d'une cotisation fixe permettant d'acheter des points, dont la valeur variera chaque année : **il devient impossible d'estimer sa future pension.**

5% de majoration dès le 1er enfant ?

C'est une annonce en trompe-l'œil, puisque qu'elle s'appliquerait à une pension revue à la baisse **notamment pour les femmes** : fin des bonifications, sous-compensation des périodes d'interruption d'activité et/ou de temps partiels.

 **Un projet dogmatique qui postule d'emblée que la part des pensions ne doit pas dépasser 14% du PIB, alors que la part des retraités va passer de 18 à 25% de la population d'ici 2030).**

Pour un système solidaire, avec la retraite à 60 ans pour toutes et tous après 37,5 annuités, et qui assure un bon niveau de remplacement des meilleurs salaires (6 derniers mois) à 60 ans et avec des possibilités de départ anticipé, le maintien du code des pensions, une revalorisation générale !

POUR D'AUTRES CHOIX, POUR NOS METIERS!

**EN GREVE
LE 5 DECEMBRE !**